



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

ARR_0440_2026

acte publié le 09.07.2026

ARRÊTÉ DU MAIRE**ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT
60 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
A K N° 438**

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU la demande d'alignement de Maître Ingrid JEAMMET-JEZEQUEL relative à la propriété appartenant à la société dénommée « SCI LA BROCHE DES BOIS » sise 60 rue de la république cadastrée section A K n° 438 à Pont-Audemer,

VU l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la parcelle cadastrée section A K n°438 bordant la rue de la république (V.C n°505).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 8 juillet 2026

Pour le Maire et par délégation, la 2ème Adjointe, en charge du développement du commerce, de l'attractivité, de l'emploi, du logement et de l'urbanisme

Florence GAUTIER

